SPCC

Equilibres et Populations

Siège social : 6 rue de la Plaine 75020 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

MAZARS SPCC TOUR EXALTIS 61, BUT HENRE RECNAULT 92075 PARIS – LA DIFFENSE TEL: +01 41 18 78 78 - WWW.mazars.com



EQUILIBRES ET POPULATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels Exercice clos le 31/12/2019

Aux adherents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Equilibres et Populations relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EQUILIBRES ET POPULATIONS

Comptes Annuels Exercice clos le 31/12/2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Dons mécénat, subventions d'exploitation » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fractions de subventions non encore employées à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

EQUILIBRES ET POPULATIONS

Comptes Annuels Exercice clos le 31/12/2019 d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Courbevoie, Le 15 octobre 2020,

Le commissaire aux comptes Mazars SPCC

> Laurent CHAVANE Associé

EQUILIBRES ET POPULATIONS

Comptes Annuels Exercice clos le 31/12/2019 Annexe au rapport :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contoumement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



EQUILIBRES & POPULATIONS

Association loi 1901 6, rue de la Plaine 75020 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2019

Sommaire

Bilan - Actif	
Bilan - Passif	
Compte de résultat en liste	3
Annexes aux comptes annuels	
Présentation de l'association	
Règles et méthodes comptables Préambule	/
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan Amortissements de l'actif immobilisé Dettes et créances en devises Subventions à recevoir Fonds Dédiés Provisions pour risques et charges Produits constatés d'avance Changements de méthode Evènements postérieurs à la clôture	
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat Dons mécénat, subventions d'exploitation Dons issus d'appel à la générosité du public Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Impôts sur les bénéfices - Fiscalité	
Compléments d'information relatifs au Bilan Produits constatés d'avance	10
Compléments d'information relatifs au compte de résultat Ventilation des ressources d'exploitation Autres informations relatives au compte de résultat	11 1.
Autres informations Rémunération des dirigeant-e-s Effectif moyen Engagement en matière de pensions et retraites Valorisation du bénévolat et des contributions en nature Volontariat associatif	11 1 1 1 1 1
Détails des portes concernés par le chevauchement d'exercice	12



Bilan - Actif

Exercice dos le

ACTIF (en euros)		31/12/2019 (12 mals)		31/12/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes sur immobilisations	4 051	3 951	100	1 890
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations en cours Avances et acomptes sur immobilisations	88 208	68 186	20 021	29 804
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	20 558		20 558	18 540

Autres immobilisations financières	20 558		20 558	18 540
TOTAL (I)	112 817	72 137	40 680	50 223
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Avances et acomptes versés sur				
Créances Créances usagers et comptes rattachés	26 349		26 349	869
Autres créances	670 027		670 027	860 423
Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance	2 715 641 118 295 9 107		2 715 641 118 295 9 107	3 095 105 80 588 10 455
TOTAL (II)	3 539 418		3 539 418	4 047 440
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)				

TOTAL ACTIF

3 652 235

72 137

3 580 098

4 097 662

Exercice précédent



Bilan - Passif

PASSIF (en euros)	Bieroice clos le 31/12/2019 (12 mols)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mols)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres . Fonds associatifs sans droit de reprise . Ecarts de réévaluation		
Réserves	502 407	314 202
. Report à nouveau . Résultat de l'exercice	25 126	188 205
Autres fonds associatifs	77.000	
. Fonds associatifs avec droit de reprise . Apports . Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
, Droits des propriétaires (commodat) TOTAL (I)	527 533	502 407
	327 333	302 407
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II)	0	0
Fonds dédiés	Table 1	
. Sur subventions de fonctionnement	191 910	179 041 2 679 031
. Sur autres ressources	2 246 840	TEACHT THE COLUMN
TOTAL (III)	2 438 749	2 858 071
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 175	52 005
Fournisseurs et comptes rattachés	206 287	276 199
Autres Produits constatés d'avance	347 354	408 980
TOTAL (IV)	613 815	737 184
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	3 580 098	4 097 662
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
acceptés par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		
Engagements donnes		



Compte de résultat en liste

Présenté en Euros

Rubriques	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services	29 577	
Montant net du chiffre d'affaires	29 577	
Dont exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	757 025	852 152
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	5 353	12 718
Cotisations	500	560
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 396 311	845 271
Autres produits (hors cotisations)	1 464 649	1 604 319
Produits d'exploitation	3 653 415	3 315 020
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 145	11 858
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	717 089	686 796
Impôts, taxes et versements assimilés	70 634	50 908
Salaires et traitements	847 941	733 669
Charges sociales	324 202	294 816
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 487	13 331
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions sur exploitation		
Engagement à réaliser des ressources affectées	976 989	1 077 347
Autres charges	672 251	261 039
Charges d'exploitation	3 630 737	3 129 765
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 679	185 255
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	8 746	10 536
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		220
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	8 746	10 755
Dotations financières aux amortissements et provisions		



0	2
	3 059
Control of the Contro	
0	3 060
8 746	7 695
31 425	192 950
Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	610
	610
236	
4 118	2 979
	2001000
4 354	2 979
(4 354)	(2 369)
1 945	2 376
3 662 162	3 326 385
3 637 036	3 138 180
25 126	188 205
	236 4 118 236 4 118 4 354 (4 354) 1 945 3 662 162 3 637 036

Evaluation des contributions volontaires en nature

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Répartition par nature de ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		
Répartition par nature de charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		



Annexes aux comptes annuels

Présentation de l'association

Depuis 1993, Equipop combine mobilisation sociale et politique, ingénierie de projet, assistance technique et construction de partenariats pour lutter contre les inégalités femmes-hommes et promouvoir la santé des femmes et des filles dans le monde.

Equipop agit au plus près des territoires à travers un partenariat solide avec les acteurs et actrices locales jusqu'au plus haut niveau des prises de décision à l'international.

Une vision

Un monde où toutes les femmes et les filles voient leurs droits respectés, en particulier leurs droits sexuels et reproductifs, et ont la possibilité de participer activement à la construction de sociétés justes et durables.

Une mission

- ➤ Impulser des dynamiques de changement social à travers des projets conduits en étroite collaboration avec des acteurs et actrices des territoires où elle intervient;
- ▶ Mobiliser les responsables politiques et les citoyen-ne-s en France, en Afrique de l'Ouest ou à l'international pour créer en environnement institutionnel et politique favorable aux droits humains, et en particulier aux droits des femmes ;
- Accompagner les acteurs et actrices du changement en renforçant leurs capacités d'intervention.

Equipop promeut des valeurs féministes et place l'égalité de genre au coeur de son travail.

Règles et méthodes comptables

Préambule

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 580 097,85 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 25 126,02 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels de l'association Equilibres & Populations pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été établis conformément au référentiel ANC n° 20106-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général et au règlement CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :



Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan

Amortissements de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dettes et créances en devises

Conformément au plan comptable les dettes et créances libellées en devise et plus particulièrement en dollars sont réévaluées au 31 décembre en fonction du dernier cours de change connu. Les soldes bancaires de trésorerie sont converties au 31 décembre selon le dernier cours de change connu.

Subventions à recevoir

Les produits des subventions de fonctionnement sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre les encaissements reçus et le montant des produits constatés est comptabilisée en subvention à recevoir.

Fonds Dédiés

Les subventions de fonctionnement et les contributions financières et dons octroyés à l'association avec des conditions d'emploi sont gérés en comptabilité analytique font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

La quote-part des contributions financières et dons incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur autres ressources », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, prorata temporis. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

Changements de méthode

Néant



Evènements postérieurs à la clôture

L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020, et déclaré l'épidémie du Covid-19 pandémie mondiale le 11 mars 2020.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant règlementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'association Equipop au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

A compter du 16 mars 2020, l'association Equipop se trouve impactée de la manière suivante :

Certaines activités ont été reportées ou annulées mais pour la plupart, elles ont été assurées au mieux avec des modalités adaptées.

Toutes les équipes ont été mises en télétravail dès le début du confinement.

Une veille est mise en place au sujet des impacts du contexte sanitaire et économique sur la situation d'Equipop pour anticiper au mieux les conséquences économiques pour la l'association.

L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est pas en capacité d'apprécier un impact chiffré précis sur l'exercice 2020, mais le budget 2020 sera revu à la baisse.

A la date d'arrêté des comptes par le Bureau des états financiers 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

Dons mécénat, subventions d'exploitation

L'association perçoit, d'institutions privées, des fonds destinés à financer les actions sur le terrain et le fonctionnement courant. Les fonds reçus sont comptabilisés en « autres produits ».

Les fonds affectés à des opérations particulières sont gérés en analytique et sont appréhendés au prorata de l'avancement, c'est-à-dire proportionnellement aux dépenses engagées rapportées au budget total. Par différence, les sommes non employées sont portées en fonds dédiés. Lors de l'engagement des dépenses, les fonds dédiés à ces dépenses sont repris en proportion.

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance ». La fraction de la subvention d'exploitation affectée à un projet et non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources affectées ». Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés.

Dons issus d'appel à la générosité du public

Le montant des dons issus d'appel à la générosité du public constaté à la clôture de l'exercice n'excède pas le seuil prévu par la loi. L'association n'est donc pas tenue d'établir un compte d'emploi des ressources.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices sulvants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Impôts sur les bénéfices - Fiscalité

L'association en tant qu'organisme à but non lucratif n'est pas fiscalisée exceptée sur certains revenus financiers pour lesquels le taux de l'impôt sur les sociétés est de 24%.



Compléments d'information relatifs au Bilan

Actif immobilisé	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 944		1 894	4 051
Immobilisations corporelles	93 355	4 937	10 084	88 208
Immobilisations financières	18 540	3 543	1 524	20 558
TOTAL	117 839	8 480	13 502	112 817

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation Dotations	Diminutions Reprises	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières	4 065 63 551	396 14 500	510 9 866	3 951 68 186
TOTAL	67 616	14 896	10 376	72 137

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	4 051	3 951	100	de 1 à 3 ans
Aménagements, agencements divers	667	667	0	de 4 à 8 ans
Véhicules	12 554	11 904	650	de 3 à 5 ans
Matériels de bureau et informatique	65 419	47 031	18 388	de 2 à 8 ans
Mobilier	9 567	8 584	983	de 6 à 10 ans
TOTAL	92 258	72 137	20 121	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	20 558		20 558
Clients douteux ou litigieux		25 240	
Autres créances clients Créance représentative de titre prêtés ou remis	26 349	26 349	
en garantie	963	963	
Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat – Impôts sur les bénéfices Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	963	963	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		Controllation	
Etat - Divers	543 686	543 686	
Débiteurs divers	125 378	125 378	
Charges constatées d'avance*	9 107	9 107	
TOTAL	726 041	705 483	20 558

^{*}Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	117 240 8 746
TOTAL	125 986



Etat des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice (au 31/12/2019)	Année de perception des fonds
Subventions d'exploitation					
OOAS-Projet Démographie et santé sexuelle et de la reproduction - DEMSAN (2017-2022)	62 894	62 894	107 441	107 441	2019
AFD- Projet Protéger la Prochaine Génération Burkina Faso Mali	0	0	2 583	2 583	2018
AFD-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa - Agence Française de développement (2018-2021)	108 237	108 237	46 541	46 541	2018
Mairie Paris-Projet de coopération AIMF - FBMG - Ville de Paris à Abidjan dans le Domaine de la Planification Familiale - Mairie de Paris (2018-2020)	7 909	2 328	0	5 581	2018
Mairie Paris - Projet de coopération AIMF - FBMG - Ville de Paris à Abidjan dans le Domaine de la Planification Familiale (2019-2020)	0	0	29 763	29 763	2019
Sous-total Subvention d'exploitation	179 041	173 460	186 329	191 910	
Contributions financières d'autres organismes					
HEW-Catalysing social and political change for West African Women and Girls by developping CSO's leadership (2017-2022)	1 780 725	641 725	0	1 138 999	2017
RAES-C'est la Viel +- Conduite des actions communautaires - RAES (Réseau africain pour l'éducation à la santé) (2018-2020)	5 289	5 289	69 843	69 843	2019
RAES-Educasso - Education Complète à la Sexualité (2018-2020)	12 936	12 936	552	552	2018
GATES-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa - BMGF (2018-2021)	758 674	495 792	718 306	981 187	2018-2019
ASMADE- Renforcement du plaidoyer en DSSR/PF des adolescentes et jeunes d'Afrique de l'Ouest francophone - ASMADE (<amplify (2018-<br="" change)="">2020)</amplify>	3 947	3 947	0	o	2018
TDF- Let's Change - Terre Des Femmes (2018-2020)	115 517	61 553	0	53 964	2018
LUSH-Concours d'éloquence 15 déc 2018 / illustrer le livre de plaidoyer - LUSH France (2018-2020)	1 943	1 609	0	334	2018
End of FGM - Youth 4 Change to End FGM Erasmus plus Project (2019-2020)	0	0	1 960	1 960	2019
Sous-total Contributions financières d'autres organismes	2 679 031	1 222 851	790 660	2 246 840	
Ressources liées à la générosité du public		- 5			
Sous-total Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	
Total	2 858 071	1 396 311	976 989	2 438 749	



Provisions

Néant

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	60 175	60 175		
Personnel et comptes rattachés	78 406	78 406		
Sécurité sociale et autres organismes	85 353	85 353		
Impôts sur les bénéfices	1 945	1 945		
Autres impôts, taxes et assimilés	14 306	14 306		
Autres dettes	26 277	26 277		
Produits constatés d'avance	347 354	347 354		
TOTAL	613 815	613 815		ý.

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts . & dettes établ. de crédit	300000000
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	43 731
Dettes fiscales & sociales	116 109
Autres dettes	6 999
TOTAL	166 838

Produits constatés d'avance

Composition des produits constatés d'avance au 31/12/2019 :

Bailleur	Projet	Montant
Organisation Ouest Africaine de la Santé	DEMSAN	191 144
Agence Française de Développement	Protéger la Prochaine Génération	156 210
	Total	347 354



Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation des ressources d'exploitation

Les ressources d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature des ressources d'exploitation	Montant HT	%
Prestations de services : expertise & assistance technique lucrative Prestations de services : expertise spécifique non-lucrative*	29 577	1,31%
Subventions d'exploitation	757 025	33,62%
Autres produits :	1 462 722	6E 000
Collecte et dons (mécénat)	1 463 723	65,00%
Dons particuliers	590	0,03%
Adhésions	500	0,02%
Divers	337	0,01%
TOTAL	2 251 752	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Autres informations

Rémunération des dirigeant-e-s

Au titre des informations prévues à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations versées au 3 plus haut cadres ou dirigeant es de l'association s'élèvent à 154 451€ hors frais et charges remboursés sur justificatifs. Les membres du bureau ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Effectif moyen

Au titre de l'exercice, l'effectif moyen total en équivalent temps plein (ETP) est de 27,00.

Cet effectif moyen total se décompose comme suit : 13,5 ETP au bureau de Paris et de 13,5 ETP au bureau de Ouagadougou dont 5,8 expatriées en équivalent temps plein.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc aux dispositions de la convention collective Bureaux d'études techniques SYNTEC. Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant les indemnités de

Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant les indemnites de fin de carrière à verser peuvent être évaluées à 170,42 €. Les premiers départs à la retraite devraient intervenir en 2029.

Valorisation du bénévolat et des contributions en nature

Au cours de l'année 2019 une dizaine de bénévoles françaises ont apporté un appui régulier et ont participé aux actions suivantes :

- 6 février 2019 : Participation à l'organisation d'un musée éphémère pour la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des Mutilations Sexuelles Féminines (MSF) - conception, installation, photographie, animation, etc. Conception, création et diffusion de contenus de sensibilisation et d'information sur les MSF (micro-trottoir et vidéos "Idées Reçues").
- 8 mai 2019 : Café/rencontre avec les jeunes féministes d'Afrique de l'Ouest : Les bénévoles ont échangé avec 4 jeunes féministes.
- y et 10 mai 2019 : Sommet Women 7. Possibilité d'y assister et d'aider pour l'organisation et la logistique. Les bénévoles ont également relayé les communications sur les réseaux sociaux.
- Du 21 au 23 juin Stand Equipop au village solidarité du festival Solidays 2019 Conception, création et mise en œuvre des animations. Sensibilisation des festivalier e s aux droits des femmes et des filles.



- 5 novembre 2019 : Entretien avec Mme Muriel Salle : participation et appui à l'organisation et la logistique.
- 24 novembre 2019- Participation à la mobilisation à la Marche #NousToutes]

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions celles-ci-ne peuvent être valorisées de manière fiable. D'autre part, la nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association.

Volontariat associatif

En février 2019 Equipop a obtenu de l'Agence du Service Civique, un agrément au titre du volontariat associatif pour une durée de 5 ans.

A la suite de l'obtention de cet agrément, Equipop a recruté 12 médiateur-rices du changement en qualité de volontaires associatifs, dans le dans le cadre du projet Let's change, qui vise à la mobilisation des populations migrantes installées en Europe en faveur de l'abandon des mutilations sexuelles féminines.

Détails des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'Indépendance des exercices.

TOTAL

8 746

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits. à recevoir (468700)	117 240
TOTAL	117 240
Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts cour. à recevoir (518700)	8 746

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat. d'avance (486100)	9 107
TOTAL	9 107

Charges à payer = 166 838

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. Factures non parvenues (408100)	43 731
TOTAL	43 731

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov./congés payés et rtt (428200/428300)	77 458
Prov charges / congés payés et rtt (438200/438300)	30 569
Charg.fis./ congés payés et rtt (448200/448300)	6 082
TOTAL	116 109

Autres dettes		Montant
Divers charges a payer(468600)		6 999
private distribution of the private	TOTAL	6 999